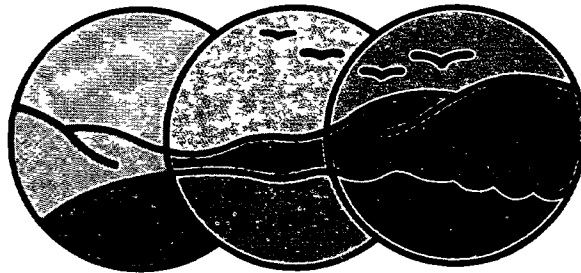

Le Programme national
d'assainissement
des lieux contaminés



1991-1992
RAPPORT ANNUEL

CCME

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement Canadian Council of Ministers of the Environment

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement est le principal forum intergouvernemental du Canada qui s'intéresse aux discussions et aux mesures conjointes relativement aux dossiers environnementaux d'importance nationale, internationale et mondiale. Les 13 gouvernements qui en sont membres collaborent afin d'élaborer des normes, des approches et une législation uniformes à l'échelle nationale dans le domaine environnemental.

Pour obtenir des copies de ce rapport, veuillez vous adresser au

Secrétariat du CCME
326 Broadway, Suite 400
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0S5
Telephone (204) 948-2090
Telecopieur (204) 948-2125

CCME-EPC-NCSRP 52 E/F
ISBN 0-919074-92-8

CCME
Le Conseil canadien des ministres de l'environnement Canadian Council of Ministers of the Environment



Imprimé sur du papier recyclé

Introduction

En octobre 1989, le Programme national d'assainissement des lieux contaminés (PNALC), d'une durée de cinq ans, était lancé par le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) pour s'attaquer au problème des terrains contaminés par des matières dangereuses à travers le pays. La contamination peut provenir de sites d'enfouissement abandonnés, de sous-produits de l'activité industrielle, de fuites de réservoirs souterrains, de déversements lors du transport et des restes d'installations industrielles mal désaffectées suite à leur fermeture. Quelle que soit la source de la pollution, le PNALC vise à assurer le nettoyage approprié des lieux où la contamination présente une menace importante pour la santé humaine et la qualité de l'environnement.

Le principe du «pollueur-payeur»

Le CCME a bien indiqué que le principe du «pollueur-payeur» est le principe directeur du programme. En conséquence, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont commencé à mettre en place les outils juridiques permettant d'appliquer ce principe. En novembre 1991, le groupe de travail du CCME sur les lieux contaminés a participé à un atelier portant sur une législation efficace. Convoqué par l'Institut canadien de droit de l'environnement, l'atelier s'est avéré une étape importante pour résoudre les principaux problèmes juridiques qui se posent lorsque les gouvernements élaborent des lois et des règlements visant à corriger la situation.

Lieux orphelins

Lorsqu'il est impossible d'imposer à un pollueur la tâche de corriger la situation, le volet «lieux orphelins» du programme entre en jeu. Le gouvernement fédéral a conclu des ententes individuelles avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour nettoyer les lieux à risques élevés ou un tiers responsable ne peut être déterminé ou lorsque le propriétaire est incapable de financer ou n'est pas disposé à réaliser un projet de décontamination. Les coûts sont partagés également entre Environnement Canada et les ministères de l'environnement provinciaux et territoriaux respectifs. Ensemble, les gouvernements ont convenu d'engager un total de 200 millions de dollars pour les lieux orphelins au cours de la durée de cinq ans du programme.

Mise au point de techniques d'assainissement

Le principal objectif du volet «développement et démonstration de techniques d'assainissement de lieux contaminés» (DETALC) du programme est de travailler avec l'industrie pour développer et faire l'essai de nouvelles méthodes d'évaluation et de nettoyage des lieux contaminés, ainsi que de les rendre aptes à la commercialisation. Il s'agit d'un domaine relativement nouveau dans lequel l'industrie canadienne a la possibilité de développer et mettre en marche son expertise, tant au pays qu'à l'étranger. Le gouvernement fédéral et les provinces et territoires participants financeront, à part égale, le coût des projets de démonstration à même un engagement total ne devant pas dépasser 50 millions de dollars pour le volet DETALC du programme. Sous ce volet, la participation financière des promoteurs est fortement encouragée.

Mise en oeuvre de neuf ententes bilatérales

A la fin de l'exercice financier 1991-1992, huit provinces et un territoire avaient signé des ententes avec le gouvernement fédéral pour participer au PNALC. Les derniers à se joindre au programme sont l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Labrador, et les Territoires du Nord-Ouest. La première année du programme, des ententes bilatérales avaient été conclues entre le gouvernement du Canada et la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Bien qu'au 31 mars 1992, la Saskatchewan, le Manitoba et le Territoire du Yukon n'avaient pas encore signé d'ententes bilatérales avec le gouvernement fédéral, ils ont tous les trois participé dans des différents aspects du programme afin de signer des ententes dans un proche avenir.

Tel que convenu conjointement avec le CCME, chaque province a accès à un pourcentage de la contribution fédérale selon l'importance de sa population.

Les ententes bilatérales qui ont été signées à ce jour engagent les montants suivants pour la décontamination des lieux orphelins et la démonstration de techniques d'assainissement au cours de la durée du programme.

Île-du-Prince-Édouard	1,25 million de dollars
Terre-Neuve et Labrador	5,50 millions de dollars
Territoires du Nord-Ouest	0,50 million de dollars
Colombie-Britannique	29,25 millions de dollars
Alberta	23,25 millions de dollars
Ontario	91,25 millions de dollars
Québec	63,75 millions de dollars
Nouveau-Brunswick	6,75 millions de dollars
Nouvelle-Écosse	8,50 millions de dollars
Totale	230,00 millions de dollars

Une démarche nationale

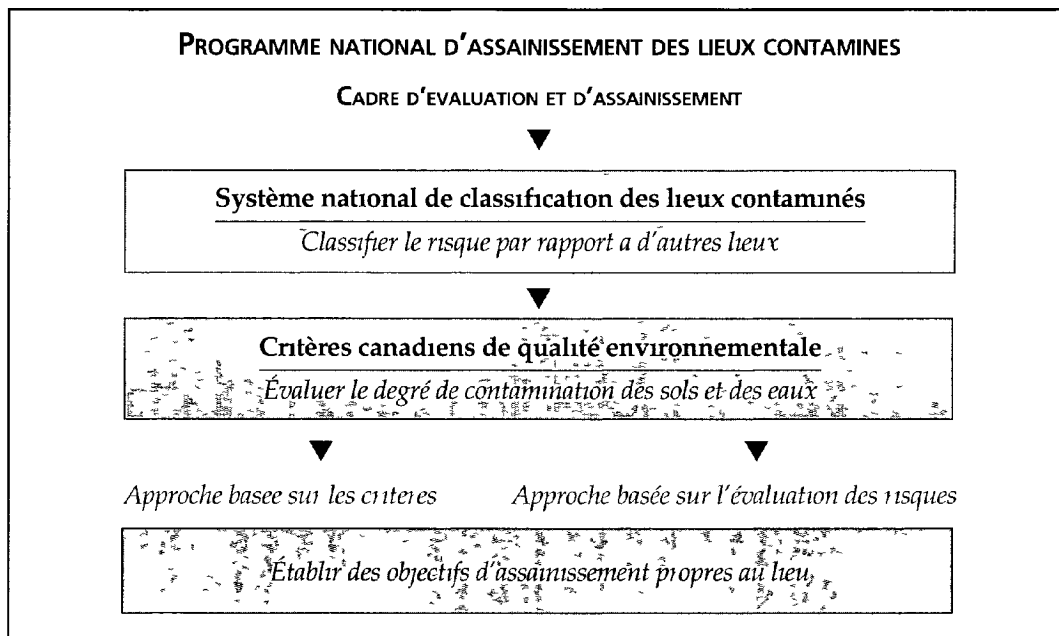
On continue de réaliser des progrès vers l'établissement d'une démarche nationale cohérente pour résoudre le problème des lieux contaminés au Canada. En mars 1992, le CCME a publié un Système national de classification des lieux contaminés, point culminant du travail intensif entrepris au cours de la première année d'activité du programme. Le but de ce système est de servir d'outil de sélection pour évaluer les lieux contaminés selon la menace qu'ils présentent pour la santé humaine ou l'environnement. Pour faciliter l'enregistrement, l'extraction et la mise à jour des données sur la classification des lieux, le système a également été produit sous forme d'un programme informatisé de base de données, qui fonctionne de façon autonome.

En même temps, le travail s'est poursuivi sur l'établissement de critères nationaux de qualité environnementale. Exprimés en concentration de contaminants spécifiques, les

critères servent de repères pour mesurer le degré de contamination des sols et des eaux en des lieux précis. Ils constituent également la base pour déterminer jusqu'à quel point l'environnement doit être restauré de sorte qu'il soit sans danger pour son utilisation proposée, qu'il s'agisse d'agriculture, de développement résidentiel, de parcs, ou d'une utilisation commerciale ou industrielle.

Des progrès considérables ont également été réalisés concernant l'orientation technique pour l'établissement d'objectifs de décontamination de lieux précis. Deux approches complémentaires mais distinctes sont suivies à cet égard : une « approche basée sur des critères » qui demande l'application directe ou l'adaptation des critères canadiens de qualité environnementale, et une « approche basée sur l'évaluation des risques » qui suppose la caractérisation des dangers éventuels que présentent les contaminants d'un lieu particulier.

En mars 1992, un atelier international d'experts a été convoqué sous les auspices du PNALC pour discuter d'une ébauche de cadre d'évaluation des risques qui traduit un des objectifs globaux du programme : accorder une considération égale à la santé humaine et au risque écologique lorsqu'il s'agit de régler des problèmes de lieux contaminés. Le CCME publiera la version finale d'un document d'orientation sur l'évaluation des risques à la fin de 1992.



Les activités relatives à des lieux précis

Au cours de l'exercice financier 1991-1992, deuxième année du programme, 20 projets d'assainissement de lieux contaminés et 14 projets de développement et de démonstration de techniques d'assainissement ont été réalisés à travers le pays. Ces activités représentent des dépenses de près de trente-trois millions de dollars durant les deux premières années du programme. Le financement de trois autres projets de démonstration de techniques a été approuvé plus tard dans l'année et ces projets débuteront en 1992-1993.

Colombie-Britannique

Projets de développement et de démonstration de techniques d'assainissement de lieux contaminés (DETALC)

La Colombie-Britannique fera porter ses efforts sur l'identification de techniques d'assainissement qui pourraient restaurer le Pacific Place, anciennement un secteur industriel côtier de 85 hectares qui a servi de site pour l'EXPO '86. Au cours des 100 dernières années, le sol et la nappe phréatique sont devenus pollués par une variété d'activités industrielles, notamment les installations d'entretien des chemins de fer et les usines de gazéification du charbon.

Dans le cadre du programme, la province et le gouvernement fédéral entreprennent des études sur la possibilité de traiter les sols du Pacific Place afin de déterminer l'efficacité des diverses techniques de traitement proposées par des experts-conseils en matière d'environnement. L'évaluation de techniques d'assainissement proposées par six promoteurs a été complétée au cours de l'exercice financier 1991-1992. Ces techniques portaient sur la stabilisation, la solidification, la biodecontamination et l'extraction thermique.

Alberta

Projets d'assainissements de lieux orphelins

Le travail qui a été entamé la première année du programme sur deux lieux orphelins s'est poursuivi en 1991-1992. Les projets de Canada Creosote, à Calgary, et de Peerless Wood Preservers, à Cayley, concernent tous deux le nettoyage des sols et de la nappe phréatique contaminés par des agents de préservation du bois.

Canada Creosote, Calgary

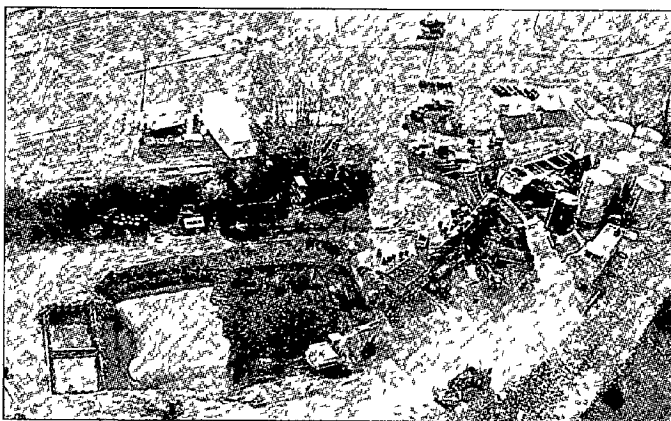
Les déchets de creosote du site se sont infiltrés dans le sol et ont contaminé la nappe phréatique et la rivière Bow adjacente. En vertu du programme, un accotement a été construit pour contrôler le mouvement des contaminants du lieu vers la rivière Bow. Plusieurs études ont été entreprises pour évaluer la faisabilité d'autres options d'assainissement, portant notamment sur la biodecontamination sur place ou en construisant une barrière souterraine afin de contenir les contaminants.

Peerless Wood Preservers, Cayley

Le sol du site de la Peerless est fortement contaminé par des déchets d'agents de préservation du bois, particulièrement le pentachlorophénol (PCP). La nappe phréatique se trouvant sous le site a également des niveaux élevés de PCP, par contre, ceci ne constitue pas un risque immédiat pour l'eau potable de la communauté avoisinante. Les boues contaminées de la lagune ont été enlevées et sont entreposées de façon sécuritaire sur place jusqu'à ce que les essais de biodecontamination sur le terrain soient complétés au cours de l'année financière 1992-1993.



Projets de développement et démonstration de techniques d'assainissement de lieux contaminés (DETALC)



Canada Creosote

Canada Creosote, Calgary
Au sujet du Canada Creosote de Calgary, un essai pilote sur place de la technique de lavage du gravier du lit contaminé de la rivière a été complété avec succès en 1991 par l'Alberta Research Council et Acres International

Peerless Wood Preservers, Cayley

Pour la Peerless Wood

Preservers de Cayley, l'Alberta Research Council a mené avec succès des tests de laboratoire pour traiter les sols contaminés en utilisant les bactéries se trouvant à même le sol. L'Alberta Research Council a également étudié la possibilité d'appliquer des méthodes hydrologiques pour empêcher la propagation des contaminants dans la zone aquifère de la nappe phréatique.

Ontario

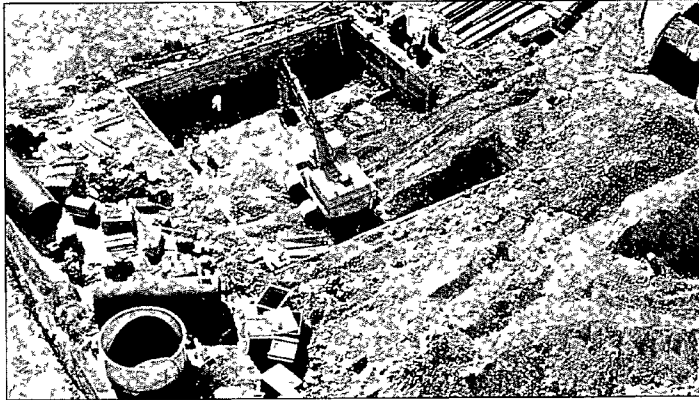
Projets d'assainissement des lieux orphelins

En 1991-1992, les activités de nettoyage en vertu de l'entente avec l'Ontario se sont poursuivies au dépôt de pneus incendies Tyre King à Hagersville et au site du déversement de BPC liquides au Canadian Waste Management Ltd de Smithville. De plus, des travaux ont commencé à deux nouveaux lieux, l'un à Rednersville et l'autre à Deloro. La situation de ces projets est la suivante :

Dépôt de pneus Tyre King, Hagersville

À Hagersville, un ancien dépôt d'entreposage de pneus a été le site d'un immense incendie en 1990. Le feu a consommé environ 14 millions de pneus et a laissé derrière lui des débris, des huiles et d'autres sous-produits chimiques du caoutchouc brûlé qui ont contaminé le sol, les eaux de surface et les eaux souterraines. Pour s'attaquer au problème, dès la première année du programme on a procédé à l'excavation et on a placé les sols contaminés et d'autres débris dans un site d'enfouissement sur les lieux. Les déchets oléagineux ont été envoyés au recyclage. Les eaux de surface et les eaux souterraines contaminées ont été pompées dans une lagune construite spécialement à cet effet et on a fait appel à des méthodes biologiques pour permettre à ces eaux d'être rejetées. L'an dernier, le traitement des eaux de surface et des eaux souterraines contaminées s'est poursuivi, et le nivelage et l'ensemencement du site a été complété.





Canadian Waste Management Ltd

*Deversement de BPC
liquides au Canadian
Waste Management Ltd,
Smithville*

À Smithville, le sol et les eaux souterraines d'un ancien poste de transfert de déchets de pétrole, ont été contaminés par des biphenyls polychlorés (BPC). Dans le cadre du programme, des solides et liquides contaminés par

les BPC ont été détruits sur place à l'aide d'un incinérateur mobile. En attendant qu'un plan de décontamination des eaux souterraines soit mis sur pied, le mouvement des contaminants est contrôlé par un système de puits purgeurs.

Blackbird Holdings, Rednersville

Le site de Blackbird a été utilisé illégalement pour éliminer des solvants et d'autres déchets dangereux dans des barils. Cette pratique a causé la contamination du sol et de la nappe phréatique sous-jacente. L'an dernier, on a procédé à l'excavation du sol contaminé et des déchets, et on les a envoyés au site d'enfouissement de déchets dangereux de Sarnia. La surveillance de la nappe phréatique a également été entreprise, mais aucune décision n'a été prise à savoir s'il sera nécessaire de la décontaminer.

Mine Deloro, Deloro

Deloro a été le site d'une mine d'or et d'activités de traitement de minéraux pendant plus de 100 ans. En 1980, le ministère de l'Environnement de l'Ontario a pris charge du lieu contaminé par l'arsenic afin de réduire la pollution de la nappe phréatique et de la rivière Moira avoisinante. Depuis 1983, la province a opéré une usine de traitement de l'eau souterraine et dans le cadre du programme, les activités de traitement se sont poursuivies en 1991-1992.

Projets de développement et démonstration de techniques d'assainissement de lieux contaminés (DETALC)

Quatre projets de développement et de démonstration de techniques d'assainissement ont été approuvés en vertu de l'entente Canada-Ontario en 1991-1992. Un des projets est presque achevé, les trois autres débuteront en 1992-1993. Les travaux sont exécutés par les experts-conseils suivants :

Dearborn Environmental, Trenton

Ce projet concerne la démonstration de l'utilisation de bactéries indigènes pour accélérer la dégradation des agents de préservation du bois (PCP) qui contaminent le sol à l'installation de traitement du bois de la Domtar Inc. Les travaux sur place ont commencé en septembre 1991 et leur achèvement est prévu pour l'automne de 1992.

Eco-Logic, Bay City, Michigan

Devant commencer en 1992-1993, ce projet sera une initiative conjointe avec l'Environmental Protection Agency des Etats-Unis pour demontrer le traitement de sediments contamines par des BPC a Bay City, Michigan. La technique utilisee, est le procede brevete de reduction thermo-chimique qui a ete mis au point par une entreprise canadienne, Ecologic International Inc.

Beak Consultants, Toronto

Le financement etant approuve, le projet de Beak devrait commencer en 1992-1993 a une ancienne installation de transfert de produits chimiques. Les travaux de Beak permettront de demontrer l'utilisation sur place de bacteries anaerobiques pour transformer des produits chimiques organiques chlores (composes de tetrachloroethylene) en sous-produits inoffensifs.

Tallon Metal Technologies, Toronto

Ce projet concerne l'utilisation d'un procede brevete «Virokele®» qui consiste a utiliser des absorbants pour traiter les sediments contamines par les metaux lourds, provenant du port de Toronto.

Québec

Projets de décontamination des lieux orphelins

Au cours de l'exercice financier 1991-1992, cinq nouveaux projets de decontamination ont ete entrepris au Quebec dans le cadre du programme. De même, le nettoyage du depôt de pneus incendies de Saint-Amable est termine.

Depôt de pneus incendies de Saint-Amable

A cause de l'incendie d'un depôt de pneus, le sol et les eaux de surface de ce lieu ont ete contamines par des huiles et des metaux lourds. Le travail a demande la gestion des pneus brûlés et des eaux contamines, l'excavation du sol contamine et son entreposage en lieu sûr, le traitement du sol commencera en 1992. De plus, le lieu a fait l'objet d'un reamenagement paysager complet. La surveillance de la nappe phreatique du lieu indique une contamination minime de la zone aquifere sous-jacente.

Le Vidangeur de Montreal Ltee

Ce lieu de 70 hectares a ete contamine par des sous-produits du petrole et des dechets industriels dangereux depuis les annees 50, 60 et 70. L'evaluation des options de restauration est terminee et les travaux de nettoyage doivent commencer au cours de l'exercice financier 1993-1994.

Ruisseaux Bouchard et Bertrand a Dorval

Les ruisseaux Bouchard et Bertrand ont ete pollues par des metaux lourds, des huiles et des grasses d'origine inconnue. L'etude de caracterisation effectuee pendant l'exercice

financier 1991-1992 a permis de determiner que le lieu ne presentait pas de risque eleve Ce lieu a donc ete retire du programme

Anciennes lagunes de Ville Mercier

Des dechets d'huiles et de solvants ont ete deverses dans les lagunes de ce lieu situe a Ville Mercier a la fin des annees 1960 La province continue d'exploiter un systeme de pompage et de traitement des eaux souterraines installe au debut des annees 80 afin de contrôler le mouvement des contaminants Entre-temps, de nouveaux efforts sont entrepris pour determiner les techniques correctives appropriees pour quelque 260 000 metres cubes de sol contamine qui se trouvent sous le fond des lagunes

Mine Weedon a Fontainebleau

Les dechets miniers d'une ancienne mine de cuivre couvrent environ 11 hectares de ce lieu Les contaminants comprennent de l'eau acide et des metaux lourds qui se propagent vers les proprietes privees voisines et menacent la riviere a proximite L'evaluation des options de decontamination est terminee et on prévoit que les travaux de nettoyage commenceront au cours de l'exercice financier 1992-1993

Depôt de dechets industriels a Sainte-Marie Salome

Ce lieu a ete utilise comme depôt de dechets de raffineries et d'autres dechets d'origine industrielle pendant quelques annees La nappe phreatique polluee s'ecoule lentement vers le ruisseau Vacher, adjacent au lieu Des mesures d'assainissement sont presentement a l'etude L'evaluation des options de decontamination est prevue pour l'exercice financier 1992-1993

Projets de développement et de démonstration des techniques d'assainissement des lieux contaminés (DETALC)

Quatre projets de developpement et de demonstration de techniques d'assainissement ont ete approuves dans le cadre de l'entente Canada-Quebec au cours de l'exercice financier 1991-1992 Les travaux executes a ce jour l'ont ete principalement a l'etape du laboratoire, la demonstration complete etant prevue pour les deux prochains exercices financiers

Biogenie Inc

Ce projet, effectue sur deux sites differents, vise a demontrer la faisabilite d'utiliser un procede de biodegradation sur des sols contamines au diesel et a l'huile isolante de transformateur en partenariat avec le Canadien National et l'Hydro-Quebec respectivement Ce projet est realise dans un premier temps a l'echelle laboratoire et par la suite avec un traitement en pile de 500 m³ de sol contamine

Shell Canada Ltee

En collaboration avec ADS Associes Ltee et l'Institut Armand Frappier, Shell Canada Ltee veut demontrer l'applicabilite du biotraitement pour la degradation des hydrocarbures presents sur le site de la sabliere Thouin avec l'utilisation de bacteries indigenes au site Le projet vise a maximiser la performance du traitement et en reduire les coûts

Universite Laval

Deux projets de demonstration de techniques d'assainissement sont realises par l'Universite Laval. Le premier projet, au site contamine du Vidangeur de Montreal Ltee, a Montreal, permettra d'evaluer l'efficacite de la technique de la pyrolyse sous vide, connue sous le nom de PYROVAC, pour traiter des sols contamines par des hydrocarbures ainsi que des sols pollues par des dechets organiques chlorines.

L'Universite Laval realise le second projet au site contamine de Ville Mercier. On y utilise des agents de surface pour augmenter la solubilite des hydrocarbures et des dechets organiques chlorines de la zone aquifere d'une nappe phreatique contaminee, permettant ainsi un nettoyage plus rapide de la zone aquifere.

Nouveau-Brunswick

Projets d'assainissement de lieux orphelins

Le Nouveau-Brunswick a presentement six projets d'assainissement a des lieux contamines orphelins. Le financement provincial provient du Fond en fiducie pour l'environnement.



Site de separation du petrole brut, Weldon

Autrefois le site d'une usine de transformation du petrole, le sol a ete contamine par de grandes quantites de petrole et de ses sous-produits. A ce jour, les reservoirs et les chaudières ont ete coupes pour le recyclage de la ferraille. Les dechets de petrole et de ses sous-produits ainsi que les sols contamines ont ete expedites a Chatham pour être incineres. Il reste environ 1 p 100 du sol a excaver et ce sol sera decontamine en 1992-1993 a l'aide d'un procede de destruction thermique.

Lieu contamine par du petrole

Lieu contamine par du petrole, Drummond

Une fuite d'essence d'origine indeterminee a contamine le sol et la nappe phreatique, et a cause l'infiltration de gaz d'essence dans les maisons avoisinantes. Sous le cadre du programme, des extracteurs a la vapeur ont ete installes sur le site pour remedier au probleme d'infiltration des gaz. Pour assainir la nappe phreatique, un systeme de galeries d'infiltration pour collecter l'eau souterraine et un systeme de traitement au charbon active ont ete installes. Le systeme de charbon active sera en operation en 1992-1993.

Lieu d'un deversement de mazout, Rogersville

Un deversement de mazout a contamine la couche de sol sous la surface, une importante portion de la nappe phreatique et au moins deux puits residentiels. Le sol contamine a ete excave et enleve des lieux. Pour assainir la nappe phreatique, un systeme de pompage et de traitement de l'eau souterraine a ete conçu et devrait être installe en 1992-1993.



Lieu contamine par du petrole, Haute Aboujagane

Le sol, la nappe phreatique et des puits residentiels ont ete contamines par une quantite inconnue de produits petroliers. Un systeme de pompage et de traitement a ete installe pour nettoyer la nappe phreatique.

Lieu contamine par du petrole, Harvey Station

Lieu d'un ancien poste d'essence, le sol, la nappe phreatique ainsi que des puits residentiels des environs ont ete contamines par des produits petroliers. En 1991, le sol contamine a ete excave et traite sur place par la methode de biodecontamination. On a egalement etabli un programme de surveillance afin d'obtenir des donnees sur la degradation des hydrocarbures et sur l'activite microbienne dans le sol. Cette même année, un systeme de pompage et de traitement de l'eau souterraine a ete installe et sera en operation en 1992-1993.

Lieu contamine par du petrole, Trois Ruisseaux

Plusieurs puits residentiels ont ete contamine par de l'huile a chauffage et les efforts sont en cours pour identifier la source. En mars 1992, on a commence l'evaluation de differentes options d'assainissement.

Projet de développement et démonstration de techniques d'assainissement de lieux contaminés (DETALC)

Ministere des transports du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean

Il s'agit d'un ancien chantier de ferraille contamine par les biphenyls polychlores (BPC) et des metaux lourds. Le projet de demonstration concernait l'assainissement du sol par un lavage suivi d'un traitement par reacteur biologique des boues liquides. Bien que le traitement n'a pas permis d'atteindre les niveaux de nettoyage escomptes, le projet a permis de recueillir de l'information pertinente, qui pourra être utilisee dans le futur, concernant les avantages et les limites de cette technique. Les resultats feront l'objet d'un rapport en automne 1992.

Nouvelle-Écosse

Projet d'assainissement d'un lieu orphelin

Associated Electronics et Metal Salvage Ltd, Five Island Lake

Sur les lieux de cet ancien chantier de ferraille, le sol a ete contamine par des BPC et des metaux lourds. Les residents a proximite utilisent de l'eau en bouteille a cause de la pollution de la nappe phreatique. En vertu du programme, une clôture a ete installee pour empêcher l'accès au site, des fosses de drainage ont ete creuses pour contrôler les eaux de pluie et un recouvrement d'argile a ete place sur tout le site pour contrôler l'infiltration.



Terre-Neuve

Projet d'assainissement d'un lien orphelin

Chantier de ferraille Makinsons, Hodgewater Line

Une exploitation de ferraille a laisse le sol contamine par des BPC et des metaux lourds
Les differentes options d'assainissement ont ete etudiees et la restauration devrait
commencer en 1992-1993

Perspective d'avenir

Misant sur les progres considerables realises au cours des deux derniers exercices financiers,
le CCME entamera la troisieme annee du programme avec les objectifs suivants

- Élargir la participation pour inclure toutes les autres juridictions du CCME,
- Etablir des liens plus solides avec l'industrie en matiere de demonstration de techniques de nettoyage novatrices, et
- Continuer d'elaborer des criteres de qualite environnementale valides scientifiquement et des documents d'orientation associes, offrant ainsi a la societe canadienne les outils necessaires pour prendre des decisions eclairees concernant l'assainissement des lieux contamines

